

Questions sur les conditions et les effets sociaux des projets

Le complexe de questions suivantes devait servir comme orientation et suggestion pour analyser les conditions et les effets des coopérations de partenariat existantes. Ce ne sont pas toutes les questions posées qui doivent être répondues par chaque projet ou par chaque partenaire. Dans le cas concret d'autres questions peuvent surgir. Les questions usuelles à propos du déroulement technique, professionnel et financier des projets ont été volontairement omises.

1. Les bases de coopération avec une organisation partenaire dans les pays du Sud

Le point de considération de départ ne devait pas être une intention limitée, mais plutôt

- Quels intérêts, buts et utopies poursuivons nous dans la coopération avec les organisations partenaire correspondantes?
- Quels intérêts, buts et utopies a notre organisation partenaire?
- Est-ce que ces représentations réciproques ont-elles été échangées?
- Quelles formes de communications existent-elles entre nous, les organisations partenaires et autres acteurs dans les pays ou les régions concernées?

2. Les données et connaissances sociales sur la réalité dans le pays partenaire

2.1. Quels droits et possibilités effectives ont les femmes et les hommes en ce qui concerne l'accès à le control de

- l'infrastructure sociale,
- la terre,
- les moyens de production, conseil et Formation
- crédit,

et quels points de contact gênants et stimulants existent ici par rapport au déroulement du projet?

- 2.2. Quelles sources de revenu possèdent les femmes et les hommes touchés par le projet?
- 2.3. Quel est l'apport féminin dans le ménages? Quelles conséquences peut avoir celui ci sur la coopération concrète dans les projets?
- 2.4. Comment est organisée la division du travail entre les sexes?
- 2.5. Comment sont organisées le pouvoir de parole, le pouvoir de décision, le statut dans la famille et dans la société?
- 2.6. Comment sont organisés les hommes, les femmes et les jeunes? Quels rapports ont ces organisations avec le pouvoir d'organisation social?

3. L'identification du projet et la planification

- 3.1. Comment ont participé les personnes, hommes et femmes, intéressées aux buts du projet? (Qui a de quelle manière cité ses intérêts, buts, besoins et problèmes? Qui a de quelle manière pris la décision sur le projet choisi?)
- 3.2. Quelles sont les méthodes de planification utilisées? Comment ont été intégré les personnes touchées, hommes, femmes et jeunes, dans la planification du projet?
- 3.3. Comment et d'après quels critères ont été fixées les responsabilités pour le projet?

4. Les liaisons entre le projet et l'environnement social

- 4.1. Avec qui se trouve le projet en dialogue? Dans quelle forme et avec regard sur quelles perspectives?
- 4.2. Quels rapport existent-ils entre le projet et les structures étatiques compétentes?
Existent-il d'autres acteurs étatiques et non étatiques, dont les activités agissent sur le projet ou bien dont les activités sont touchées par le projet?

5. Monitoring/Commandement du Projet

- 5.1. Comment s'informent tous les participants sur le déroulement du projet et comment se tiennent-ils informés sur les succès et les échecs?
- 5.2. Comment et par qui sont pris les décisions sur les changements nécessaires dans le cours du projet?

6. Le effets du projet

- 6.1. Est-ce que le projet contribue au changement des droits et possibilités des hommes et des femmes en ce qui concerne l'accès à et le contrôle de l'infrastructure sociale, de la terre, du moyen de production, du conseil et de la formation, du crédit etc.?
- 6.2. Est-ce que le projet contient les faveurs ou bien des discriminations systématiques qui peuvent stabiliser ou renforcer les inégalités existantes dans les possibilités d'accès au sources de revenu?
- 6.3. Comment agissent le projet et l'ordre sexuel du travail l'un sur l'autre? Qui fait quoi et peut pour cela ou alors ne peut pas prendre part au déroulement du projet? Et en cas de non participation et d'insuffisance comment cela se ferait mieux?
- 6.4. Comment agissent les possibilités de parole, le pouvoir de décision et le statut familial et social ainsi que le projet l'un sur l'autre?
- 6.5. Est-ce que le projet contribue par son état d'être et par la manière de sa réalisation à changer de manière visible la situation sociale des groupes moins favorisés?
- 6.6. Quelles conséquences a le projet sur les formes d'organisation existantes des différents groupes sociaux? Est-ce que le projet peut stimuler leur solidité et leur force de s'imposer?

7. Les perspectives

- 7.1. Quelles sont les expériences les plus importantes de la coopération actuelle?
- 7.2. Quels succès ont-ils été atteints? Quels déficits avons nous reconnu?
- 7.3. Comment est-ce que les connaissances communes gagnées peuvent être converties dans le futur?